

Alerte sur les pénuries de médicaments

530 médicaments se sont retrouvés en rupture de stock en 2017, soit dix fois plus qu'en 2008. Un rapport sénatorial formule des propositions.

LE MONDE | 02.10.2018 à 09h00 • Mis à jour le 02.10.2018 à 10h43 | Par Pascale Santi ([journaliste/pascale-santi/](#))

Le rapport sénatorial de la Mission d'information sur la pénurie de médicaments et de vaccins, créée à l'initiative du groupe Les Indépendants - République et territoires, a été remis mardi 2 octobre. Présidée par le sénateur socialiste Yves Daudigny, la mission a listé une trentaine de propositions. Le constat est sans appel. Le phénomène s'aggrave en France : 530 médicaments se sont retrouvés en rupture de stock en 2017, soit 30 % de plus qu'en 2016, dix fois plus qu'en 2008 (44 médicaments concernés).

Et ces chiffres ne concernent que les médicaments dits d'intérêt thérapeutique majeur, selon la classification de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), c'est-à-dire ceux dont « l'indisponibilité transitoire, totale ou partielle, est susceptible d'entraîner un problème de santé publique (mise en jeu du pronostic vital, perte de chance importante pour les patients) » et pour lesquels il n'y a pas d'alternative thérapeutique disponible sur le marché français. On parle de rupture d'approvisionnement lorsqu'une pharmacie d'officine ou d'hôpital est dans l'incapacité de dispenser un médicament à un patient dans un délai de soixante-douze heures.

Lire aussi : Confrontés à la pénurie de vaccins, les pharmaciens réclament des informations ([/societe/article/2018/07/30/confrontes-a-la-penurie-de-vaccins-les-pharmaciens-reclament-des-informations_5337473_3224.html](#))

« Les pharmaciens font face, à l'hôpital comme en officine, à des phénomènes le plus souvent diffus, mais récurrents et fortement déstabilisateurs pour la continuité des soins », pointe le rapport. Ainsi, « à Gustave-Roussy, ce sont 69 lignes de médicaments qui sont quotidiennement en rupture ou en tension. L'Agence générale des équipements et produits de santé (Ageps) de l'assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) relève quant à elle chaque jour 80 à 90 médicaments en situation de pénurie », constate encore le rapport.

Deux exemples illustrent ce phénomène. Les personnes touchées par la maladie de Parkinson ne trouvent plus de Sinemet, l'un des traitements les plus courants, pris par plus de 50 % de ces patients. Et cela risque de durer jusqu'en mars 2019, a récemment précisé l'ANSM. Les médicaments génériques deviennent eux-mêmes en rupture de stock. Ce qui crée une forte angoisse chez les malades et leurs proches, ont dénoncé des associations de patients.

Traitements anticancéreux

Autre exemple, l'anticancéreux 5-Fluorouracile (laboratoire Teva), utilisé dans le traitement de nombreux types de cancers, connaît actuellement de fortes difficultés de disponibilité. « Certes, d'autres anticancéreux peuvent être prescrits, mais ce ne sont pas les mêmes protocoles, et c'est une perte de chance pour les patients », explique le professeur Alain Astier, chef du département de pharmacie du groupe hospitalier Henri-Mondor (AP-HP, Créteil), et membre de l'Académie de pharmacie. Ces pénuries touchent aussi des médicaments courants, comme l'antibiotique amoxicilline.

Les causes de cette pénurie sont multiples. Interrogée par la mission, l'ANSM évoquait des problèmes dans la chaîne de production, des défauts de qualité des produits finis, ou encore des difficultés d'approvisionnement en matière première. Mais une réglementation contraignante et, surtout, la moindre rentabilité de ces molécules sont souvent mises en avant.

Afin de lutter contre ce phénomène, la mission d'information du Sénat formule plusieurs propositions. D'abord, en définissant au niveau européen la notion de médicament essentiel. Les sénateurs proposent aussi de « recréer les conditions d'une production pharmaceutique de proximité » grâce à des incitations financières. En effet, « c'est l'indépendance sanitaire de notre pays qui est désormais remise en cause », s'inquiète la mission. L'Académie de pharmacie, qui avait alerté sur ce phénomène dès 2008, rappelle que « 60 % à 80 % des matières actives à usage

pharmaceutique ne sont pas fabriquées dans les pays de l'Union européenne, mais en Inde et en Asie, contre 20 % il y a trente ans ».

Lire aussi : « **L'industrie pharmaceutique est préoccupée avant tout par sa rentabilité financière** » (idees/article/2018/09/28/l-industrie-pharmaceutique-est-preoccupee-avant-tout-par-sa-rentabilite-financiere_5361656_3232.html)

Pour remédier au « *désengagement des laboratoires sur les médicaments essentiels peu rémunérateurs* », les sénateurs proposent d'« *instaurer un programme public de production et de distribution de quelques médicaments essentiels concernés par ces arrêts de commercialisation, ou de médicaments "de niche" régulièrement exposés à des tensions d'approvisionnement, confié à la Pharmacie centrale des armées et à l'Agence générale des équipements et produits de santé* ». Il importe aussi de « *mieux évaluer les comportements dits spéculatifs* ».

Enfin, la mission préconise de mieux informer grâce à une plate-forme centralisée sur le modèle de DP-Ruptures, un outil instauré par l'ordre des pharmaciens, et de mettre en place une cellule de gestion de ces pénuries, placée sous l'autorité du premier ministre. Il est aussi proposé de renforcer les pouvoirs de l'ANSM et ceux du pharmacien et d'avoir une politique plus harmonisée au niveau européen, par exemple en favorisant les achats groupés. Pour certains, comme le professeur Astier, il est impératif de desserrer une réglementation jugée trop contraignante (normes de fabrication...). La balle est désormais dans le camp des pouvoirs publics.